

LANN URVAN N°187



COMMUNE DE SAINT-URBAIN



Informations municipales
Tél Mairie 02.98.25.03.04
Fax Mairie 02.98.25.03.63
saint-urbain29@wanadoo.fr
www.saint-urbain.com



Mai froid n'entrichit personne, mais il est excellent quand il tonne.

Prochain Conseil
22 mai 2008
à 20h30

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 3
du lundi 28 avril 2008

MAI 2008



Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Jean-Louis VIGNON. A l'ordre du jour, la présentation du pôle social dans le pays de Daoulas, la mise en place des commissions communales, le PLU...

Y. LE BRAS, excusé, a donné pouvoir à J. POUPON

I. ACTION SOCIALE

Jacques OHREL, président de l'EHPAD a présenté au conseil les grandes lignes du futur pôle social en gestation dans le pays de Daoulas. Ce pôle a pour vocation de mutualiser les coûts des diverses structures, d'offrir une synergie de moyens et de pérenniser les services. Chaque commune pourra adhérer à la carte à l'une ou l'autre des structures (CLSH, sivuric, Aide à domicile...). Une réflexion est lancée au niveau des communes et Mr OHREL espère qu'une décision sera prise d'ici une année.

II. COMITES CONSULTATIFS

Les commissions communales ont été mises en place. Le Maire remercie les nombreux candidats désireux de participer à la vie locale. (voir page 4 les candidats retenus par commission)

III. MODIFICATION DU P.L.U.

Une révision du PLU, procédure simplifiée, doit être mise en place pour intégrer le PLH (Plan Local de l'Habitat) voté par la Communauté de Communes. La révision intégrera des modifications mineures sur les zones humides. Une enquête publique aura lieu. Durée de la révision : 5 mois.

IV. QUESTIONS DIVERSES

- Informatisation de la bibliothèque
Une demande d'achat d'ordinateur et de système de codes barres pour archiver les livres a été demandée. La part communale s'élèverait à 2790 €.
- Le conseil vote à l'unanimité l'autorisation d'activer une ligne de trésorerie de 200 000 € au Maire.
- le conseil alloue à l'unanimité l'indemnité du Trésorier Général de Daoulas.
- le conseil élit à l'unanimité Jacques BEAUCHAMP délégué au Tourisme, Jean-Louis VIGNON délégué au Groupement Syndical Forestier (GSF) et Yvon LE BRAS comme délégué Défense.
- Pascale CORRE expose au conseil la réflexion sur l'encadrement des jeunes pour cet été. EPAL ou Log'Ado ont été approchés. Une réunion avec les jeunes et les parents va avoir lieu. Une décision sera prise au prochain conseil.
- Une 8ème classe sera ouverte à la rentrée. Un aménagement doit être opéré avec transfert du Club Dessin à Ty An Holl.
- La commune s'inscrit au concours des maisons fleuries et des villages fleuris du Finistère.
- La commune réfléchit à l'achat d'une parcelle de terrain afin de proposer un trajet sécurisé pour le Pédibus de la résidence rurale jusqu'à l'école.

* * * * *

*Tous les conseils municipaux se déroulent en public.
Tous les comptes-rendus de conseil sont consultables en mairie.
Un espace de temps alloué aux questions est offert à la population au cours du conseil.*

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

Naissances

Le 31 mars 2008 est née à Brest **Eloïse SAULDAY** domiciliée 65 allée Roland Doré.
Le 12 avril 2008 est né à Landerneau **Axel MARTIN** domicilié 245 route de Kerdestin.
Le 17 avril 2008 est né à Landerneau **Tanguy CANN** domicilié 8 Park Foen.



Mariages

Le 3 mai 2008 se sont mariés **Daniel BARBERO** et **Estella HOYOS FRANCO** domiciliés 41 Résidence Rurale.
Le 3 mai 2008 se sont mariés **Yann MORIO** et **Nathalie CASTEL** domiciliés 10 Résidence Croas Madec.

Décès

Le 9 avril 2008, est décédée **Anne-Marie JEZEQUEL**, domicilié 25 résidence Clos des Hêtres.
Le 30 avril 2008, est décédée **Jeanne SCAO**, originaire de Saint-Urbain.
Le 1er mai 2008, est décédé **Jocelyn THOMAS**, domicilié 33 Résidence Rurale.

PHARMACIES DE GARDE



3237, LE NUMÉRO UNIQUE POUR LES PHARMACIES DE GARDE

Le 3237 est un numéro d'appel unique qui permet de contacter les pharmacies de garde les plus proches de son domicile. Le 3237 délivre ces renseignements tous les jours de la semaine entre 19 et 21 heures et de 9 heures à 21 heures, les dimanches et jours fériés. Après 21 heures, par contre, le serveur renvoie automatiquement les appels vers la gendarmerie. Pour des raisons de sécurité, les patients doivent, en effet, se présenter dans une gendarmerie, avec leur papier d'identité et leur ordonnance, pour se voir délivrer le sésame leur permettant de se rendre à la pharmacie de permanence la plus proche de leur domicile.

En cas d'urgence appeler le 15

Les gardes des pharmacies sont affichées sur les portes de celles-ci et à la gendarmerie.

RECENSEMENT MILITAIRE A 16 ANS

Article L 113-1 : « Tout français âgé de seize ans est tenu de se faire recenser ».

A la date anniversaire de ses 16 ans et trois mois tout jeune français doit se faire recenser à la mairie de son domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille. La mairie remet une attestation de recensement valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

DECLARATION DE REVENU

Vous avez jusqu'au 31 mai, pour envoyer votre déclaration papier. Au-delà, vous pouvez la rendre par voie électronique jusqu'au **17 juin** sur www.impots.gouv.fr.



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
Mardi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à **18h30**
Jeudi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
Samedi de 8h45 à 12h15



Les annonces pour le LannUrvan à paraître début juin sont à déposer avant le 24 mai en mairie. Merci



INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

RENCONTRES AVEC LES JEUNES

La Mairie propose une rencontre avec l'association « Log'Ado », les jeunes de la commune de 9 à 17 ans et leurs parents s'ils le souhaitent



Mardi 13 Mai à 19h à Ty An Holl

Objectifs: Evaluer le nombre de jeunes (ainsi que leur âge) intéressés par la mise en place d'activités le mercredi, l'organisation d'un camp d'été, l'ouverture du foyer....

Contact: Célyne ARGUILHE 06 77 17 93 07
site : logado.over-blog.com
ou Pascale CORRE 02 98 25 03 04

Venez nombreux !

Installation des poteaux d'arrêt du Pédibus.

Depuis fin avril, de petits poteaux verts jalonnent la résidence rurale et le Park Nevez. Ces poteaux marquent les arrêts de la ligne 1 du Pédibus.

Contrairement à beaucoup de villes qui ont essayé de mettre en place ce mode de transport, Saint-Urbain peut s'enorgueillir d'avoir un réseau fonctionnel répondant aux attentes des parents et des enfants. Trois encadrants sont nécessaires le matin, car une bonne quinzaine d'enfants vont à l'école ensemble. Le soir, la ligne est moins fréquentée et seuls deux parents peuvent encadrer le groupe.

Ce succès est la résultante de la forte implication et participation des parents, ainsi qu'aux bénévoles non parents, qui se sont portés volontaires pour encadrer ces chères petites têtes blondes. Un grand merci à eux ainsi qu'aux initiateurs de ce réseau sur St-Urbain (RIAC 29, et CLCV).

Fort de ce succès, la commune est désireuse d'étendre le réseau à d'autres quartiers, c'est pourquoi, une réunion d'information aura lieu **le 10 juin à 20h30 à la salle Ty an Holl.**

Si vous êtes parents intéressés par une autre ligne que celle de la résidence rurale, ou disponible pour encadrer les enfants, rencontrons-nous pour étendre le réseau Pédibus.

CIVISME

Suite à des plaintes répétées d'habitants, il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller à ramasser les excréments animaliers sur les trottoirs ou autres terrains gazonnés. Le maître en est responsable.

Avec humour, un des habitants par mail écrit « *qu'il est plus facile de marcher dans la rue que d'emprunter un trottoir sous peine d'avoir une « belle » surprise.* »

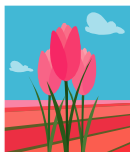
Merci d'être vigilants. Le respect de chacun commence par le civisme de tous.



ENQUÊTE INSEE

Une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages doit avoir lieu du **13 mai au 28 juin 2008** à Saint-Urbain. Cette enquête portera sur les conditions de logement, les ressources et les charges des ménages, ainsi que sur la formation, l'emploi, les ressources et la santé des individus. **Cette enquête, reconnue d'intérêt général, est obligatoire** et sera menée par un enquêteur de l'INSEE qui portera une carte officielle l'accréditant. Les sondés seront avisés par l'INSEE. **Il est demandé à chaque sondé de répondre favorablement à cette étude, strictement confidentielle.**

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



CONCOURS DES VILLAGES ET MAISONS FLEURIES

La commune vient de s'inscrire au concours des villages fleuris. Cette inscription ouvre droit à chaque habitant de s'inscrire au concours « des Maisons Fleuries ».

Ce concours est entièrement gratuit et est ouvert à tous, exceptés aux professionnels des métiers du paysage.

Si vous souhaitez concourir, il faut vous inscrire impérativement en mairie avant le 18 juin 2008. Votre candidature sera transmise à la Communauté de Communes en vue du passage du Jury, entre le 1er et le 11 juillet.

Pour en savoir plus: mairie 02 98 25 03 04.



DON DU SANG

tél: 02 98 21 54 72

Du 26 au 29 mai à Landerneau

Le lundi de 15h à 19h

Le mardi de 14h à 18h

Mercredi et jeudi de 8h à 12h



INFORMATION
DEBAT

LE CLIMAT CHANGE... ET NOUS, ON FAIT QUOI ?

Le RIAC 29 organise, en partenariat avec la mairie, une conférence-débat sur le changement climatique, les économies d'énergies et les énergies renouvelables

Jeudi 29 mai 2008 à 20h30, salle TY KREIS-KER

PROGRAMME

Les conséquences actuelles et prévisibles du réchauffement de la planète,

Les mesures adoptées pour lutter contre ces phénomènes,

Comment agir dans notre quotidien pour économiser l'énergie et utiliser les énergies renouvelables.

Contact : RIAC29 (Réseau d'Initiatives et d'Actions Climat Finistère)

20 rue de Tréornou - 29200 BREST — Tel : 02.98.37.89.29

Courriel : riac29@gmail.com Site : <http://www.riac29.org/>

COMITES CONSULTATIFS

Les habitants désignés pour siéger dans les comités consultatifs ont été retenus courant avril. En voici la liste.

Agricole : Philippe DANTEC et Dominique DONVAL.

CCAS : Monique LE GALL ; Marie-Noëlle HERROU ; Nolwenn KERVEVAN ; Anne-Marie DANTEC et Anne-Marie CHRIST.

Information : Myriam GALLET et Jean-Pierre PEFFIER.

Jeunesse : Myriam GALLET ; Lionel MOAL ; Anne LAUVERGEAT ; Odile THOMAS.

Patrimoine culture et animation : Jacques DILASSER ; Jean-Luc RICHARD ; Philippe DAVID et Jean-Paul DANTEC.

Travaux : Jean DEPASSE ; Alain GUENOLE ; Serge POULIQUEN et Jean-Pierre SCIOU.

Urbanisme - cadre de vie : Jean-Paul KERNEIS ; Christian ROQUINARCH ; Pierre LE SIGNOR et Michelle BOTSONT.

Vie associative : Olivier JEGOU ; Bernard LE CAHAREC ; Gwenaël KERNEIS et Magali DAMOUR

Voirie et sécurité : Valérie CRENN ; Philippe DANTEC ; Gérard BOUVIER et Patrick PELE.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

Vous venez de recevoir votre facture d'eau. Peut-être avez-vous remarqué une hausse du tarif de l'eau facturée. La part du prix de l'eau fixée en décembre 2007 par la commune (nous sommes en régie communale) n'a pas évolué au-delà de l'inflation. Cette hausse est due à une redevance appelée « *pollution et réseaux de collecte* » que nous reversons à l'Agence de l'Eau.

Cette redevance permet de financer les actions de lutte contre la pollution, de protection des ressources en eau et des milieux naturels aquatiques. Les communes, les industriels, les agriculteurs bénéficient de ces aides financières selon les travaux qu'ils réalisent. Il s'agit de mieux partager l'effort pour lutter contre la pollution des eaux, protéger la santé, préserver la biodiversité et garantir la disponibilité de la ressource. La loi sur l'eau et les milieux aquatiques applique les principes de prévention et de réparation des dommages à l'environnement.

La redevance pour pollution domestique

Elle est appliquée au volume d'eau facturé. Le Parlement a voté un plafond de redevance de 0,50 euro du m³. A Saint-Urbain, en 2006 elle était de 0,089 €, en 2007 de 0,122 € et en 2008 de 0,280 € par m³.

La redevance pour modernisation des réseaux de collecte

Jusqu'à présent intégrée à la redevance de pollution, elle apparaît désormais de façon distincte dans la facture. *Elle n'est payée que par les habitants reliés à l'égout.*

Le Parlement a voté un plafond de 0,30 euro du m³. En 2008 à Saint-Urbain cette redevance est de 0,16 euro du m³. Notre commune était jusque là exonérée.

Vous acquittez donc la redevance pour pollution et, *si vous êtes raccordés à l'égout*, la redevance pour modernisation des réseaux de collecte.

Le prix moyen de l'eau en Loire-Bretagne est de 3,20 euros pour un m³ (soit 0,32 centime le litre). A Saint-Urbain, il est de 2,45 euros (abonnements compris pour 120m³ consommés) En 2008 le montant moyen de la redevance dans le bassin Loire-Bretagne sera de 40 centimes par m³ d'eau. La redevance comptera pour 12 à 15 % dans la facture d'eau.

QUE FAIRE POUR AVOIR UNE EAU PURE EN BRETAGNE EN 2015 ?

(communiqué)

Vous allez être prochainement interrogé sur ce sujet par un questionnaire dans votre boîte aux lettres. Cette consultation fait suite à une directive européenne sur l'eau qui fixe pour objectif de parvenir à un bon état écologique et chimique des eaux en 2015. Pour cela un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) est en cours d'élaboration au niveau de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Ce SDAGE comprend un état des lieux, déjà réalisé, et un programme d'actions sur lequel on vous demande votre avis avant son approbation définitive pour la période 2010-2015.

C'est normal, la qualité de l'eau, ça concerne tout le monde.

Pour vous aider à y voir plus clair, la municipalité prendra des contacts avec des personnes compétentes pour l'organisation de réunions d'information sur le sujet.

EAU à SAINT-URBAIN

Tarifs: abonnement 44,33 €

0 à 150 m ²	0,73 €
151 à 300 m ²	0,66 €
> 301 m ²	0,56 €

Nombre d'abonnés : 642 dont 61 à Dirinon

Capacité réservoir : 90 000 m³

Eau achetée à la CEO en 2007 : 2982 m³

L'eau achetée à la CEO : en cas de pénurie de la source, en cas de travaux sur le réseau et pour vidange des tuyaux de raccordements (pour éviter l'eau stagnante).

Assainissement: 0,92 € / m²
+ abonnement de 49,23 €

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

SECOURS POPULAIRE

Comme tous les ans, le Secours Populaire prépare le séjour d'enfants en famille de Vacances.

Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours, le Secours Populaire est là pour organiser cet accueil bénévole.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Andrée au 02 98 44 48 90 (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h).



FACTURATION GOUTER/GARDERIE



Afin de faciliter le paiement de vos factures goûter/garderie, nous vous rappelons que vous avez la possibilité d'opter pour le prélèvement automatique. C'est un moyen moderne garantissant un recouvrement à l'échéance.

Pour bénéficier de ce service c'est simple. Il vous suffit de joindre un RIB à l'imprimé complété que vous trouverez à la mairie ou à la garderie.



RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

3 route de la Gare - 29460 DAOULAS
Accueil téléphonique au 02.98.25.87.26

Lundi de 13h30 à 16h00

Mardi de 9h45 à 12h00

Mercredi de 9h45 à 12h00

(1er et 3e mercredi du mois)

Jeudi de 9h45 à 12h00

Accueil sur rendez-vous :

Lundi de 9h45 à 12h00

Mercredi de 9h45 à 12h00

(2e et 4e et dernier mercredi du mois)

Jeudi de 13h30 à 16h00



BRUITS



Les engins bruyants ne peuvent être utilisés qu'aux heures suivantes :

De 8 h 30 à 19 h tous les jours ouvrables

De 9 h 00 à 19 h le samedi

De 10 h 00 à 12 h le dimanche et les jours fériés.

Des amendes sont prévues pour non-respect de ces horaires.

INFO VOITURE

Un gilet fluorescent et un triangle de signalisation pour prévenir d'un obstacle seront au **1er juillet 2008** obligatoires dans tout véhicule sous peine de sanction.

Ces gilets sont vendus entre 5 € et 10 € dans certains magasins.

DÉCHETTERIES

Horaires d'ouverture des déchetteries de Daoulas et de Saint Eloi (échangeur voie express) :

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h / de 14 h à 19 h

Tél Daoulas : 02.98.25.92.60

Tél Saint Eloi : 02.98.85.19.50



La nouvelle aire de dépôts des déchets verts se situe aux abords de la station d'épuration.

Veillez-y déposer uniquement vos déchets d'origine végétale. Veuillez avoir une conduite modérée pour vous y rendre par respect pour les riverains.



INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



La Caisse d'Allocations familiales du Nord-Finistère informe ses allocataires

Chaque année, pour les allocataires, le printemps était synonyme de déclaration de ressources à transmettre à la Caf. Les aides étaient ainsi calculées pour la période du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante, par rapport à cette déclaration.

Cette année, un changement s'opère. Dans le but de simplifier vos démarches administratives, la Caf échange des données avec les impôts pour récupérer le montant de vos ressources.

Ainsi, vous n'aurez plus qu'une seule déclaration à remplir, celle que vous remettez aux impôts.

Ce changement impose un décalage de la date de calcul des droits. En effet, auparavant, vos droits étaient renouvelés au 1^{er} juillet. Avec cette nouvelle modalité, vos droits seront renouvelés au 1^{er} janvier.

Concrètement, les ressources de l'année 2007 seront transmises à la Caf en septembre 2008 pour un renouvellement des droits au 1^{er} janvier 2009.

L'année 2008 sera donc une année de transition sans autre changement que la revalorisation déjà effectuée au 1^{er} janvier 2008.

Certains d'entre vous ne sont peut-être pas imposables et choisissent de ne pas remplir de déclaration d'impôts. Cette année, même dans ce cas, votre déclaration d'impôts est importante, car c'est elle qui servira au bon renouvellement de vos droits aux prestations de la Caf.

De plus, cette déclaration peut vous être très utile dans vos diverses relations avec d'autres organismes.

Remplir votre déclaration d'impôts, c'est le moyen le plus sûr pour que vos aides de la Caf soient bien calculées et versées à temps.

Votre Caf vous informe aussi au 0820 25 29 10 et sur ses sites Internet : www.caf.fr et www.caf-cplusimple.fr

FÊTES DES VOISINS... *Le 27 mai partout en France a lieu la fête des voisins. Un moment de convivialité à partager par tous, pour mieux se connaître, se découvrir... N'hésitez pas à vous contacter pour organiser une rencontre citoyenne, festive ...*

Petites annonces

- **A vendre : maison** sur 2 700 m² de terrain, avec longère, écurie avec 4 boxes, bâtisses annexes, four à pain et puits. Habitation principale (exposée sud) composée de 5 chambres, un grand salon et cuisine aménagée. Tél. : 06 18 67 00 73.
- **A vendre : maison 162 000 €** RDC cuisine aménagée, salon, séjour, cellier. Etage: 4 chambres, salle de bains. Surface habitable 120 m² - grenier aménageable. Tel: 06.65.60.90.57 après 19h et week-end. Agence s'abstenir.
- **Vends maison** contemporaine 2000 comprenant : Cellier, grand garage avec grenier aménageable, terrain paysager de 1 114m². RDC - cuisine équipée et aménagée, salon séjour, 1 ch., WC. Etage - 3 ch., salle de bain, WC). 220 000 € Tél : 02 98 25 06 62.
- **A vendre** véranda en aluminium 4,80 m x 2,50 m à démonter. Portes coulissantes sur les côtés. Toiture en plaques de polycarbonate. Simple vitrage. Rideaux avec tringles réglables sur toute la surface vitrée. 800 € à débattre. Portable : 06 64 80 59 73.
- **Assistante maternelle** sur la commune d'Irvillac a une place disponible pour septembre 2008 pour bébé, enfant. Recherche un contrat enseignant ou semaine de 4 jours sauf le mercredi. Pour contact, appelez au 02 98 25 92 40.
- **URGENT Société de presse cherche distributeur/distributrice** de journaux pour tournée de portage sur Saint-Urbain du lundi au dimanche inclus de 4 h à 7 h. Contact au 02 98 42 05 25. Permis B et véhicule indispensable.
- **A louer** sur Logonna-Daoulas à 25 km de Brest, **maison** T3 comprenant cave, garage, grand jardin avec vue sur mer. Libre au 19 mai. Loyer 525 €. Tél. : 06 67 17 94 60 ou 06 85 88 86 73.
- Recherche personne dynamique pour effectuer **2 heures de ménage et/ou repassage**, une fois par semaine, sur Saint-Urbain (étudiant accepté) paiement CESU. 02 98 25 02 13 heure des repas ou 06 60 36 14 09.
- **Recherche assistante maternelle** du 4 au 14 août pour 2 enfants (10 ans et 18 mois). Tél. en journée : 06 08 77 37 47 .

VIE SCOLAIRE

Animation école

Fête des mères

Le 25 Mai prochain, c'est la fête des mères. A cette occasion, l'animation école organise une vente de gâteaux et de fleurs à l'école. Des **bons de commande** vont être distribués prochainement et sont à rapporter en mairie ou à l'école **pour le vendredi 16 mai**. Si vous ne recevez pas de bon de commande, des exemplaires sont à votre disposition à la mairie.

Prochaine kermesse

Le 8 Juin prochain, c'est la kermesse bisannuelle de l'école. Le spectacle débutera à 15 h, sur le thème du cirque. Les différentes animations commenceront à 14 h 30.

Une tombola est organisée pour gagner deux magnifiques peluches. Ces peluches sont en exposition à la Tête de l'Art et au P'tit Bouchon. Pour gagner l'une des ces peluches, rien de plus simple : vous misez sur une date du calendrier qui se trouve dans ces commerces (1 € la mise, 2 € les 3). Les deux dates qui seront tirées au sort le jour de la kermesse gagneront les peluches.

Si vous souhaitez agrémenter le stand « Plantes vertes et composition florale », vous pouvez nous faire parvenir des boutures le jour de la kermesse (ou la veille)

Tous les fonds récoltés à l'occasion de ces manifestations servent à financer les sorties et diverses activités des enfants de l'école de St Urbain.

Les menus du mois de juin seront affichés à l'école et sur le site internet

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 13 au 16 mai	MERCREDI 14 Melon Poisson marinière Pommes de terre vapeur Tomme noire	Salade piémontaise Emincé de bœuf aux olives Carottes au jus Yaourt bio	Salade chinoise Porc braisé au lait Etuve de légumes au curry Glace Jampi	Jambon de poulet cornichons Escalope de saumon Riz blanc Emmental Fruit
Du 19 au 23 mai	Melon Lasagnes bolognaises Crème chocolat Fruit	Salade chou blanc vendéenne Chipolatas Céréales bio Saint Paulin Compote de pomme	Salade de tomates bio Feta Sauté de veau à l'orange Pommes frites Barre ananas frais	Salade américaine Dos de lieu frais Courgettes sautées Fromage : Petit cabri Crêpes Whaou
Du 26 au 30 mai	Macédoine mayonnaise Gratin façon tomate farcie Vache qui rit Fruit	Carottes et courgettes râpées Pintade rôtie Purée de pdt maison Coupe Mont Blanc	Melon Croque monsieur Salade Ile flottante noix de coco et sauce chocolat	Saucisson sec Filet de poisson au four Poêlée de légumes Petit nova sucré Fruit

Une semaine sur le thème du cirque à l'école de Saint Urbain

Dans le cadre du projet d'école, les enfants de toutes les classes, des plus petits aux grands CM2, ont participé durant une semaine du 7 au 11 avril à des ateliers cirques animés par des professionnels de l'association Brestoïse « Dédales de clowns ».

Selon leur niveau ils ont pu s'initier à des exercices d'équilibre, d'acrobatie, de jonglerie, et d'expression dans le domaine des arts du cirque. Ce travail donnera lieu à la réalisation d'un petit spectacle présenté à la kermesse du 8 Juin.

Impressions chez les tous petits (les 2-4ans)

« Nous entrons dans le monde de la poésie, notre maître s'appelle Yano ; c'est un clown sans nez rouge, sans veste et pantalon colorés, sans grandes savates mais il est gentil et il nous apprend plein de choses ; c'est dans un silence inhabituel que l'on écoute ses conseils.



On promène un petit escargot en utilisant les différentes parties de notre corps, on fait voler des foulards de toutes les couleurs, on saute par dessus le méchant serpent qui bouge, on escalade une grosse boule. Nous devenons pour un instant des artistes du chapiteau ; nous faisons notre entrée par le grand rideau rouge et nous nous appliquons avec succès à faire rire nos camarades.

Yano est parti, il a amené avec lui la piste et le grand rideau rouge, reste un petit air de musique et sa plume magique posée sur un banc...»



Une classe bilingue inter- communale est ouverte depuis la rentrée 2006 à Daoulas.

Les enfants y travaillent dès la maternelle en français et en breton.

Des enseignants et des parents vous présenteront la classe lors de la « porte ouverte » qui se déroulera le :

Samedi 17 mai - entre 10 heures et 12 heures 30

Ecole maternelle publique Josette Cornec
à Daoulas (à côté du Super U)

Pour tous renseignements ou en cas d'indisponibilité ce jour-là, n'hésitez pas à nous contacter au 02 98 25 89 02 ou 7mimoza@wanadoo.fr.

ECOLE PUBLIQUE

Le directeur de l'école se tient dès à présent à la disposition des familles qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) en vue de la prochaine rentrée de septembre 2008 au 02 98 25 02 89 pour prendre rendez-vous. Avant l'inscription il est nécessaire de se rendre en mairie où un certificat sera délivré sur présentation du livret de famille, celui-ci sera ensuite remis au directeur.

Pour les enfants nés en 2006 il est préférable de s'adresser au directeur avant de se présenter à la mairie.



Daniel GOURMELON.
Directeur de l'école.

VIE ASSOCIATIVE

COMITE ANIMATION Vide grenier



La 8^{ème} édition du vide grenier organisé par le Comité d'Animation le 20 avril dernier a rencontré un beau succès. Une trentaine d'exposants étaient présents, pour 130 mètres de tables. 400 visiteurs ont été enregistrés.

ANIMATION ECOLE



Le cochon grillé qui a eu lieu à la salle Ty Kreis-Ker le 5 avril dernier a remporté un grand succès, car plus de 300 repas ont été servis. En plus, le cochon était délicieux et l'ambiance très bonne. Ce repas était organisé pour subventionner les sorties et activités des enfants de l'école.

Un grand merci aux supers cuistots qui gèrent ce repas comme des chefs !!!!



VIE ASSOCIATIVE

LES CAVALIERS DU PLATEAU INAUGURENT LA CARRIERE DE PONT-PRENN !

Après plusieurs années de travaux, bénéficiant de l'aide de la municipalité et de nombreux bénévoles de l'association, une journée d'animations a été organisée le 27 avril dernier.

Au menu : présentation de diverses disciplines équestres pratiquées au sein de l'association des cavaliers du plateau. Le quadrille rondement mené par quatre jeunes filles en symbiose parfaite, la voltige toujours aussi impressionnante, la monte western, le dressage et le horse ball ont ravi le public venu nombreux sur le site tout au long de la journée. Le matin un pot de l'amitié a été proposé à la municipalité. Le bureau a tenu à remercier tout



particulièrement Bernard HAMON, instigateur du projet, Bernard CORNEC l'adjoint à la voirie, ainsi que notre ancien maire René TRÉGUER. De nombreux projets sont en cours et vous serez informé au fur et à mesure de leur réalisation (trec , randonnées,stage)

Encore merci a tous !

AMIS DE TREVARN ET DU PATRIMOINE

Les amis de Trévarn et du Patrimoine et l'association Dourdon organisent le samedi 24 mai après-midi à 14 h, le nettoyage du kanndi communal de Penbran. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la route des toiles de Bretagne. Tous les bénévoles sont les bienvenus. Contact Jean-Luc RICHARD au 02 98 25 01 71

AVERTISSEMENT

Plusieurs habitants de Saint-Urbain ont été contactés par téléphone pour faire vérifier leur charpente qui serait susceptible d'être attaquée par des capricornes. Nous souhaitons informer la population qu'aucune campagne officielle n'est en cours sur la commune.

Bibliothèque

Heures de permanence :

mardi de 16 h 30 à 18 h ; jeudi de 20 h à 21 h et samedi de 10 h 30 à 12 h.

HEURE DU CONTE

ouvert à tous les enfants de 4 à 8 ans

Mercredi 21 et 28 mai de 10h30 à 11h30



VIE ASSOCIATIVE

L'ASSOCIATION « ANCHES&CORDES »: DATE À RETENIR

L'année de cours s'achèvera le jeudi 19 juin prochain. A cette occasion les professeurs et les élèves d'accordéon diatonique et de violon vous invitent à Ty an Holl à partir de 19 heures pour l'audition /cabaret de fin d'année.



Musique,... Découverte des instruments...
Inscriptions pour la rentrée prochaine seront à l'ordre du jour.



Suivant les demandes nous pourrons créer des cours d'autres instruments....
Un verre de l'amitié vous sera proposé !!!
Un rendez vous à ne pas manquer

Jacques Beauchamp

NATURVAN

Les coureurs de Naturvan ont participé au tour du Roual, qui se déroulait le dimanche 13 avril. C'était une course très agréable malgré les intempéries (averse de grêle) et le circuit très bosselé. Tous les coureurs étaient satisfaits de leur performance.

Lucas et Léa ont participé aux courses enfants et remporté chacun une médaille. Des futurs coureurs de Naturvan ?

Prochain rendez-vous des coureurs de l'association : le trail de **Saint-Urbain le dimanche 15 juin.**



Les participants aux 15 km à l'arrivée de la course

CYCLOTOURISME

A partir du 11 mai, une section vélo sera créée au sein de l'association.

Vous serez encadré par A-Marie Dantec et Maurice Guellec qui vous proposeront divers parcours selon votre niveau. N'hésitez pas à contacter A-Marie au 02.98.25.02.44 ou 06.50.60.35.53. Les départs se feront au stade le dimanche à 8h30.

Rappel course à pieds : mercredi et vendredi à 18h00 et le dimanche à 9h30.

Contactez Karine au 06.74.20.96.13

TRAIL

Le Comité d'Animation fait un appel **aux bénévoles** pour encadrer le trail du 15 juin. Une réunion est prévue pour tous volontaires à TY AN HOLL, le **2 juin 2008 à 20h**. Contact possible au 02 98 25 06 81 (K. Morvan après 19h).

Dimanche 15 juin 2008

SAINT-URBAIN **TRAIL de la MIGNONNE**

1ère édition

COURSES NATURES

22 kms / D+ 590m

13 kms / D+ 367m

Départ 9h00

et une marche

pour toute la famille (9h15)



*récompenses pour tous
les coureurs*

*ravitaillements et bonne humeur
sur les parcours*



RENS. : 06 67 20 70 51

Mail : traildelamignonne@orange.fr

*90 % de chemins, sentiers, sous-bois,
franchissement de rivière ...
QUE DU BONHEUR
DANS LA NATURE !!!*



Départ :
terrain
des sports

TRAILS / 4 €
MARCHE / 1 €

Joindre un certificat médical ou une copie de licence de l'année en cours
Inscription sur place possible

ne pas jeter = nature propre

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : _____ Sexe : M F

Adresse : _____ C.P / Ville : _____

Club ou association : _____ 22km 13km marche

Formulaire à renvoyer joint de votre règlement à l'ordre du comité d'animation à l'adresse suivante:

Mr CRENN David

10 allée des noisetiers

29 800 SAINT URBAIN

traildelamignonne@orange.fr

Pour valider votre inscription, vous aurez à fournir, comme pour toutes les courses, une photocopie de la licence FFA, en cour de validité, ou une photocopie certifiée conforme du certificat médical mentionnant l'absence de contre indication à la pratique de la course à pied, datant de moins d'un an au jour de la course.

NOUVELLE

SCÈNE

La

SOIRÉE CABARET

des CM1 - CM2 de Saint-Urbain

à 20 h 30
Salle Ty Kreisker

Entrée
3 €

Vendredi
23 Mai 2008



La Cinésénie
plus qu'un spectacle,
une légende...



Gratuit pour les moins de 12 ans

Au profit du voyage au Puy du Fou